

trigone

EAU DECHETS ASSAINISSEMENT

Syndicat Mixte du GERS

CS 40509

32021 AUCH CEDEX 9

DELIBERATION n° CS 21 03 22 Séance du jeudi 31 mars 2022

BUDGET EAU ENVELOPPE DES OPERATIONS

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 16
Procuration : 1
Absent : 3

Date de la convocation

Le 14 mars 2022

Date d'affichage

Le Jeudi 31 mars 2022 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : M. Francis DUPOUEY, Roger COMBRES, Jacques FAUBEC, Patrice SUAREZ, Jean-Pierre SALERS, Gérard LILLE, Jean-Paul FORMENT, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Thierry REVEIL, Mme Françoise CARRIE, Chantal DEJEAN-DUPEBE, Céline SALLES

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Benoit DESENLIS représenté par M. DOAT Jean-Pierre, M. Didier DUPRONT représenté par M. CAUZERO Georges, M. Patrick DUBOSC représenté par M. MANTOVANI Guy

Absent excusé : Mme Muriel LARRIEU, M. Claude NEF, M. Jean-Claude BOURGUIGNON

Monsieur le Président informe que dans le cadre du DOB 2022, il a été présenté au Comité Syndical, de nouveaux programmes de renouvellement de réseaux à réaliser sur les secteurs d'Auch Nord et de Valence/Baïse-Castéra-Verduzan. Ce programme pluriannuel de travaux représente un montant de 1 000 000 €/an : dont 700 000 € pour le renouvellement de réseaux CVM et amiante-ciment et dont 300 000 € pour intervenir en renouvellement de réseaux lors de travaux communaux sur voiries. Par ailleurs, des travaux de réhabilitation de réservoirs doivent être réalisés sur le secteur de Valence-Sur Baïse.

| Budget Eau : Nouveaux programmes d'investissement | Enveloppe financière HT |
|--|----------------------------|
| OP 007- canalisation CVM secteur Valence | 3 500 000 |
| OP 009 - Réhabilitation réservoir secteur Valence | 1 000 000 |
| OP 015- Reprise réseaux/projets urbanisation ou trx | 2 000 000 |
| OP 016 - Canalisation amiante Auch Nord | 3 500 000 |

La collectivité souhaite engager ces nouvelles opérations dès 2022.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés
DELIBERE ET DECIDE

- D'approuver les enveloppes financières ci-dessus
- D'autoriser le Président à lancer ces opérations et de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau

Le Président
Francis DUPOUEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.